

**Zeitschrift:** Curaviva : revue spécialisée  
**Herausgeber:** Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses  
**Band:** 10 (2018)  
**Heft:** 2: Les réseaux : pour une prise en soin coordonnée de la personne âgée

**Artikel:** Création d'un réseau d'information et d'orientation dans le canton du Jura : "Nous sommes fiers de notre dispositif!"  
**Autor:** Nicole, Anne-Marie  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-841455>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Création d'un réseau d'information et d'orientation dans le canton du Jura

# «Nous sommes fiers de notre dispositif!»

Les acteurs socio-sanitaires du Jura ont uni leurs forces pour développer un réseau dont l'objectif est d'informer et d'orienter la population âgée à travers l'offre médico-sociale disponible dans le canton. Un véritable défi en termes de coordination et de collaboration entre les partenaires.

Anne-Marie Nicole

Prochainement, dans le canton du Jura, les personnes âgées auront accès, en un seul endroit, à toute l'information sur l'offre médico-sociale existante. Elles seront aidées et guidées par des professionnels dans leurs recherches de solutions d'assistance, ambulatoires, stationnaires ou intermédiaires, répondant à leurs besoins. Elles n'auront plus à multiplier les démarches et les dossiers auprès de chaque prestataire et institution. Une seule demande suffira, enregistrée sur une plateforme informatique commune aux acteurs socio-sanitaires qui pourront intégrer dans leur propre système de gestion les données administratives des usagers, dans le respect de la protection des données. Chaque personne pourra également suivre l'évolution de ses sollicitations.

Après des années d'études, de réflexions et de tergiversations, le Réseau d'information et d'orientation de la personne âgée du Jura (RIO) est ainsi né, prêt à être opérationnel. Fruit d'un partenariat entre l'Association jurassienne des institutions pour personnes âgées (Ajipa), l'Hôpital du Jura (HJU), la Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile (FAS) et Pro Senectute, le dispositif répond à une exigence de la loi jurassienne sur l'organisation gérontologique entrée en vigueur en 2011. En effet, son article 39 enjoint au Gouvernement cantonal

la mise en place d'un bureau d'information et d'orientation, «afin que les personnes âgées bénéficient de prestations adaptées à leur situation, en particulier en cas d'accueil durable dans un lieu de vie, et pour que les structures soient utilisées à bon escient».

### Pas de superstructure

Il aura donc fallu attendre sept ans pour voir se dessiner un modèle dont l'objectif est de «mettre la bonne personne au bon endroit au bon moment et d'éviter les hospitalisations et placements inadéquats», résume Joël Caillet, secrétaire général de l'Ajipa. Les raisons de cette lenteur? La difficulté éprouvée par les partenaires à s'approprier la notion de «bureau d'information et d'orientation» (BIO) tel que prévu par la loi. «Nous ne voulions pas d'une superstructure supplémentaire qui chapeaute les organismes déjà en place», explique Joël Caillet. Durant ces années, diverses études sont menées, sans résultats

probants. Les partenaires prennent également le temps de rencontrer leurs homologues des cantons de Neuchâtel, Genève ou Fribourg, ils s'inspirent des bonnes pratiques en matière de coordination médico-sociale et de gestion des demandes d'entrée en institution. Sans beaucoup de conviction, toutefois. Jusqu'au «déclic» survenu il y a une année, lorsque les partenaires ont tout simplement décidé de

remplacer le «b» de «bureau» par un «r» pour «réseau».

Le BIO est ainsi devenu le RIO, Réseau d'information et d'orientation de la personne âgée du Jura, une organisation qui privilégie une approche pragmatique et pluridisciplinaire, et qui s'appuie sur les ressources et les compétences respectives des partenaires. Le réseau utilise une plateforme informatique qui permet de centraliser les informations, de traiter les demandes d'admission et de gérer une seule liste d'attente commune aux

**Le réseau repose sur une organisation qui privilégie le pragmatisme et l'interdisciplinarité.**



Le réseau utilise une plateforme informatique qui permet de centraliser les informations, de traiter les demandes d'admission et de gérer une seule liste d'attente commune aux structures d'accueil.

Photo: Shutterstock

structures d'accueil. Condition essentielle au succès du dispositif, le support informatique choisi garantit l'interopérabilité avec les systèmes d'information et de gestion déjà en place propres à chaque fournisseur de prestations.

#### **Des missions particulières**

Dans cette nouvelle configuration en réseau, chaque partenaire est appelé à jouer un rôle particulier, tout en collaborant et interagissant les uns avec les autres. Ainsi, la Fondation d'aide et de soins à domicile (FAS) est le répondant pour l'évaluation des situations dites «complexes» qui nécessitent une orientation. Elle peut être sollicitée par l'un ou l'autre des partenaires du réseau, par un médecin ou par un usager ou sa famille. L'infirmière de la FAS chargée d'une évaluation transmet son rapport avec une recommandation d'orientation aux partenaires via la plateforme informatique, après en avoir informé la personne âgée.

Pour sa part, l'hôpital détecte les situations de fragilité de la personne âgée lors d'une hospitalisation, d'un accueil aux urgences ou d'une consultation ambulatoire, et signalent aux partenaires celles relevant d'un besoin d'information et d'orientation. De leur côté, les institutions d'accompagnement et de soins (EMS, appartements protégés, foyers de jours, unités de vie de psychogériatrie, structures intermédiaires, etc.) accueillent les personnes orientées par le RIO. Elles suivent l'évolution des situations, réalisent les réorientations nécessaires et en informent le réseau.

Quant à Pro Senectute, l'association est responsable de la ligne téléphonique dédiée. Les assistantes sociales assurent l'information initiale et orientent les demandes des usagers. Elles évaluent également les aspects sociaux et financiers et soutiennent les personnes dans leurs démarches administratives.

#### **Une année cruciale à venir**

Pour les acteurs en présence, les avantages sont indéniables: gestion facilitée des demandes et des listes d'attente, réduction de la charge administrative, meilleur flux des patients à l'hôpital, collaboration, partage du savoir, etc. Même l'État pourrait y trouver son compte puisqu'il pourra disposer de statistiques globales, telles que le nombre de demandes, les délais d'attente, la pyramide des âges, le taux de vacances, etc.

Les partenaires reconnaissent cependant que ce fonctionnement interinstitutionnel et interdisciplinaire implique une forte coordination entre eux dans leurs fonctions respectives, non seulement sur le plan organisationnel, mais aussi dans le travail quotidien auprès des bénéficiaires. Faire travailler ensemble des structures indépendantes qui revendiquent chacune leur autonomie et défendent farouchement leur liberté de décision, sans tomber dans le travers d'un système trop complexe qui inciterait les institutions à passer par la bande, sera un défi permanent pour l'organe de coordination du RIO, insiste Joël Caillet. Et de rappeler l'un des principes du dispositif: le RIO n'impose rien, ni aux prestataires, ni aux usagers; il recommande.

À quelques semaines du lancement du dispositif, la constitution de l'Association du RIO est en discussion et le modèle d'affaire est encore en négociation. La phase de rodage, avec ses probables erreurs, ses corrections et ses ajustements, devrait démarrer à la fin de l'été et durer une quinzaine de mois. Ce déploiement cantonal concerne treize EMS (750 lits), 71 appartements protégés et quatre centres de jour. Dans un deuxième temps, d'autres prestataires devraient être associés, comme les organismes de transports ou les services de repas à domicile. L'année qui s'annonce sera donc cruciale pour la réussite du projet. Joël Caillet est confiant. «Nous sommes même très fiers de notre dispositif!» ●